

Cahier de doléances du Tiers État d'Herqueville (Manche)

Cahier de doléance de la paroisse de Herqueville aux États généraux, du dimanche premier jour de mars 1789.

L'on demande des États généraux. La paroisse a cru remonter et mettre sous les yeux des États généraux que les biens de l'État sont occupés en la plus grande partie par l'état ecclésiastique et les seigneurs, et que le pauvre paysan est écrasé par la multitude d'impôts.

Un autre objet à remettre sous les yeux des États généraux pour ce qui est des réparations des presbytères. Après la mort d'un curé, son successeur ruine quelquefois une paroisse, pour réparer et mettre à neuf un presbytère. Ne serait-il pas plus naturel que ce fût aux frais des curés et des gros décimateurs, sans que les paroissiens en soient chargés ?

Un autre objet à remettre sous les yeux des États généraux, qu'il existe un grand nombre de colombiers, volières et garennes appartenant aux seigneurs, remplis de pigeons et lapins, dont la surveillance desdits seigneurs empêche qu'on ne détruise ces sortes de gibiers, ce qui cause un tort très considérable aux particuliers.

Un autre objet à remettre sous les yeux des États généraux, à l'égard des procédures. Il se trouve des cantons relevant de plusieurs juridictions, à cause de la mouvance des fiefs ; suivant les redevances, pour plaider on passe quelquefois d'une juridiction à une autre plus éloignée ; ne serait-il pas plus juste et plus utile qu'il n'y eût qu'une juridiction la plus proche, qui serait celle du clocher ; et de plus les procès ¹ trop longs ruinant souvent des familles, et met² les pauvres hors d'état de pouvoir soutenir, moyennant qu'un procès durera vingt ou trente ans. Il serait très avantageux qu'il y eût un temps fixé et limité pour terminer les affaires.

Une autre chose que la paroisse a cru devoir remettre sous les yeux des États généraux, c'est le grand abus qui règne pour la confection des grandes routes. Tous les ans on lève une somme considérable pour cet objet, et cependant les ouvrages n'avancent pas ; un adjudicataire envoie un ordre de lui porter la somme à laquelle la paroisse est cotisée ; des paroissiens qui ne savent qu'obéir et se rendre promptement à tout ce qui paraît revêtu de l'autorité royale porte³ aussitôt leur argent sans qu'on voie aucuns ateliers sur les grandes routes pour accélérer l'ouvrage et procurer la commodité publique. Ne serait-il pas plus expédient que les sommes demandées par les adjudicataires fussent portées à la recette royale et que l'adjudicataire ne touche l'argent qu'à mesure que l'ouvrage avance, et sera le parfait jugé par Messieurs de l'Assemblée du département qui n'étant ni de la classe des ingénieurs ni de celle des adjudicataires, mais tous du lieu distingués par leur mérite, n'ayant d'autres motifs que l'amour de la justice et le bien de la patrie, et seraient à portée de juger par eux-mêmes si les ouvrages avancent⁴ et pourraient donner aux adjudicataires un mandement pour aller à la Recette prendre la somme convenable pour l'ouvrage.

Un autre objet que la paroisse a cru devoir remettre sous les yeux des États généraux, qu'il y a un très grand nombre de commis dans le royaume qui coûte⁵ plus à l'État que presque le principal de la taille, et qui souvent insultent ceux qui vont à la mer chercher de l'eau pour laver les blés pour la semence des terres.

¹ sont

² mettent

³ portent

⁴ avancent

⁵ coûtent

Une chose que la paroisse remet sous les yeux des États généraux, que le seigneur possède presque la moitié de la paroisse, ce qui fait que les habitants sont très pauvres.

Une chose que la paroisse a cru devoir remettre sous les yeux de Sa Majesté et des États généraux, que le désir de tout le public est qu'il n'y eût qu'un seul et même impôt.

Voilà ce que lesdits paroissiens de Herqueville, doyenné de la Hague, élection de Valogne, convoqués et assemblés au son de la cloche et en la forme ordinaire, ont cru devoir être le plus essentiel ⁶ remettre sous les yeux de Sa Majesté et des États généraux ; ce qu'ils ont signé, après lecture faite, cedit jour et an que dessus.

⁶ à